

PLAN DE PAYSAGE POUR LE PILAT

TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES & PAYSAGÈRES



PLAN DE PAYSAGE

TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET PAYSAGÈRES

Les enjeux de la démarche de Plan de Paysage

Le défi à relever est double. Il s'agit tout autant :

- d'**anticiper les impacts sur les paysages des effets du changement climatiques en orientant qualitativement les choix d'adaptation** dans différents domaines (agriculture, forêt, milieux naturels, développement urbain, déplacements ...)
- de **planifier le développement des énergies renouvelables (ENR) en adéquation avec les ressources énergétiques et paysagères**, les valeurs, identités, sensibilités et savoir-faire des différentes entités du massif
- Avec comme impératif de **viser à la création de plus-values paysagères** sources d'amélioration de la qualité de vie de habitants et pour des **paysages sources d'attractivité** (économiques, résidentielles, touristiques ...) bénéfique au maintien de l'identité du massif et à son développement maîtrisé.

PLAN DE PAYSAGE

TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET PAYSAGÈRES

Objectifs politiques

- **partager les enjeux d'adaptation** aux changements climatiques, à **ses effets et aux évolutions paysagères** induites (agriculture, forêt, urbanisme, espace public, infrastructures, ...),
- élaborer une **stratégie paysagère d'accompagnement à la transition énergétique et climatique** (évolutions et résiliences des milieux urbains, transition des espaces publics, multifonctionnalité des espaces agricoles, naturels et forestiers)
- définir des **Orientations stratégiques** et des **objectifs de qualités paysagères** (OQP) pour orienter l'adaptation aux changements climatiques dans les différents champs de l'aménagement
- définir des **critères d'accueil et d'intégration des infrastructures de production d'énergie renouvelables** au regard des ressources et valeurs paysagères
- élaborer un **programme d'actions opérationnel** et faire adhérer par une action phare dite « starter ».

PLAN DE PAYSAGE

TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET PAYSAGÈRES

De quel Paysage parle t-on ?

Une méthode basée sur l'**appréhension des formes de l'espace** et de **la question sensible pour faire du développement local**.

Le paysage comme **catalyseur pour repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire** (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture, la forêt, mobilités ...).

- **un moyen** de comprendre le territoire et ses dynamiques par tous
- **une réalité** matérielle et subjective déterminante dans le mécanisme de transformation du territoire et incontournable pour agir,
- **un levier** pour se projeter collectivement et imaginer le territoire de demain,
- **une finalité** parce que le paysage doit rester attractif, fidèle à l'image que les acteurs se font de leur territoire et de haute qualité ajoutée (HQA)

PLAN DE PAYSAGE

TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET PAYSAGÈRES

Les enjeux en matière de transitions CEP en synthèse aujourd'hui pour le Pilat

l'enjeu énergétique :

(Ré)Ancrage des productions d'énergies dans les systèmes économiques et paysagers locaux en adéquation avec les problématiques et activités / pratiques agricoles, forestières, urbaines, touristiques, de protection des milieux naturels notamment et **dans le respect des souhaits des populations et du cadre de vie ...**

l'enjeu d'adaptation au effets du ChgtC :

Les solutions d'adaptation doivent pouvoir être trouvées **dans respect des spécificités locales, des formes et savoir-faire**, y compris en les réinterprétant pour **aboutir à des plus-values.**

PLAN DE PAYSAGE

TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET PAYSAGÈRES

Les grandes étapes

17 mois de réalisation

Phase 1 : Diagnostic et enjeux (6 mois)

Octobre 2021 - Mars 2022

Phase 2 : Stratégie adaptation et potentialité des ENR de 4 secteurs (5 mois)

Avril 2022 - juillet 2022

Phase 3 : Élaboration du programme d'actions, Mise en œuvre d'une action starter (5 mois)

Juillet 2022 - Déc 2022

L'atelier commun de lancement
Jeudi 18 novembre 14 h à Trèves

Plus de 50 participants ont pu :

- Prendre connaissance du **diagnostic de vulnérabilité** du Territoire au changement climatique TACCT 1 (réalisé en interne)
- Prendre connaissance des approches respectives des **2 démarches simultanées** (TACCT / Plan de Paysage)
- **Spatialiser le diagnostic de vulnérabilité** et se projeter dans le temps
- Échanger sur les **finalités adaptatives** : intensité d'actions / seuils de changement

14 élus de l'**Intercommission** + Acteurs **socioPro** + **Techniciens** issus de 4 groupes :

Agriculture / **Forêt** / **Eau** / **Vivre le Territoire**

PLAN DE PAYSAGE

TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET PAYSAGÈRES

L'atelier commun de lancement
Jeudi 18 novembre 14 h à Trèves



Vous souhaitez avoir un renseignement ou participer, contactez :

Julien MARCEAU

Chargé de mission Urbanisme et Paysage au Parc du Pilat :

- par mail : jmarceau@parc-naturel-pilat.fr
- par téléphone : 04 74 87 52 01



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
[Facebook.com/ParcduPilat](https://www.facebook.com/ParcduPilat)

www.parc-naturel-pilat.fr